

La Marionnette

JOURNAL SATIRIQUE

Paraissant le Dimanche

Les Abonnements pour Lyon ne sont pas reçus.

Départements :

4 fr. par semestre

DEPOTS A LYON : CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

Les lettres non-affranchies seront refusées.

Bureaux : A l'Imprimerie, Cours Lafayette, 5.

Les manuscrits et la correspondance devront être adressés à

M.-E. LABAUMIER

Cours Lafayette, 5

Les manuscrits non-insérés ne seront pas rendus.

NOS PROCÈS

Samedi dernier vingt-un novembre, à huit heures du soir, alors que treize mille exemplaires de la *Marionnette* allaient porter à nos lecteurs l'heureuse nouvelle de notre acquittement dans l'affaire Vaïsse, — M. le Procureur impérial nous faisait signifier par l'huissier Mariller une citation à comparaître le jeudi 26 novembre devant le Tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'avoir :

1^o Dans le numéro du journal la *Marionnette* publié à Lyon pour paraître le 22 novembre 1868, et mis en vente à Lyon le samedi 21 novembre, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans avoir, avant la publication, versé au trésor le cautionnement exigé par la loi, notamment dans un article intitulé « *La tristesse d'Ali-Biribi* » commençant par ces mots : « *Triste et sonneur,* » et finissant par ces mots : « *Puis il retomba dans la tristesse,* » article signé *Rob-Roy*; et dans un article commençant par ces mots : « *La Compagnie lyonnaise,* » et finissant par ces mots : « *Calmons-nous ;* »

2^o Dans le numéro du même journal publié à Lyon le 19 juillet 1868, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans cautionnement préalable, notamment dans un article intitulé « *Les Favoris d'Ali-Biribi* » commençant par ces mots : « *Je vous ai dit ailleurs,* » et finissant par ces mots : « *Car on les aurait fourrés en prison ;* »

3^o Dans le numéro du même journal publié à Lyon le 30 août 1868, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans versement préalable du cautionnement, notamment dans un article intitulé « *Théâtre de la Marionnette* » commençant par ces mots : « *Philippe, quel chagrin,* » et finissant par ces mots : « *Tache voir de faire une bonne fois les affaires tout seul,* » article signé *Rob-Roy*;

4^o Dans le numéro du même journal, publié le 13 septembre 1868, à Lyon, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans versement préalable du cautionnement, notamment dans un article intitulé « *Le député* » commençant par ces mots : « *Le député n'a pas de signalement particulier* » et finissant par ces mots : « *Ce ne sont pas les exemples qui manquent,* » article signé *Rob-Roy*;

5^o Dans le numéro du même journal publié à Lyon, le 20 septembre 1868, traité de matières politiques et

d'économie sociale, sans versement préalable du cautionnement, notamment dans un article intitulé « *Economie domestique* » commençant par ces mots : « *Jeannette, hé bien* » et finissant par ces mots : « *pour son éducation* » article signé *Rob-Roy*;

6^o Dans le numéro du même journal publié à Lyon, le 11 octobre 1868, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans versement préalable du cautionnement, notamment dans l'article intitulé : « *Economie domestique* » commençant par ces mots : « *Jean, que penses-tu?* » et finissant par ces mots : « *Ça dégouterait les autres d'être braves gens* » article signé *Rob-Roy*, et dans l'article intitulé « *A travers la semaine* » commençant par ces mots : « *Il y a quelques jours* » et finissant par ces mots : « *je ne fais pas payer ma recette, je la donne* », article signé *Jacques Daniel*;

7^o Dans le numéro du même journal publié à Lyon le 18 octobre 1868, traité de matières politiques ou d'économie sociale sans versement préalable du cautionnement, notamment dans l'article intitulé « *Evangile selon Rob-Roy* » commençant par ces mots : « *En ce temps là, un homme d'un grand âge* » et finissant par ces mots : « *Ces maîtres là, seront fourrés dehors* » article signé *Rob-Roy*;

8^o Dans le numéro du même journal publié à Lyon,

FEUILLETON de la MARIONNETTE

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Jean. — Bonjour Jeannette.

Jeannette. — Bonjour Jean.

Jean. — Quoi de nouveau à la ferme ?

Jeannette. — Pas grand chose, Jean; ce matin j'ai trouvé des œufs dans le poulailler, c'étaient les poules qui les avaient faits.

Jean. — Bah ! c'étaient les poules qui les avaient faits!

Jeannette. — Oui, et puis on a battu la crème pour faire du beurre.

Jean. — Allons donc.

Jeannette. — Comme je te dis; et puis il faut que je t'apprenne une chose, oh ! mais une chose..

Jean. — Dis donc vite, tu me fais mourir...

Jeannette. — Hé bien..

Jean. — Hé bien ?

Jeannette. — Nous avons une vache qui a vélé.

Jean attendri. — Nom d'une serpe ! Jeannette, ne m'annonce pas des nouvelles comme ça à brûle-pourpoint, parce que, vois-tu, ça me donne des envies de pleu...

Jeannette. — Va donc, grand nigaud, la mère et l'enfant se portent bien.

Jean. — Enfin je respire... qu'y a-t-il encore ? continue, tu m'intéresses.

Jeannette. — Il y a, mon Dieu, il y a que j'ai mis tout à l'heure des boutons à ta veste neuve.

Jean. — Apparemment qu'ils s'en allaient.

Jeannette. — Juste.

Jean. — Alors, à présent ils tiendront.

Jeannette. — Je pense.

Jean. — A propos et le petit ?

Jeannette. — Hé bien, le petit va à l'école.

Jean. — Ça va nous coûter gros l'éducation de cet enfant.

Jeannette. — Ne m'en parles pas, les yeux de la tête ! quarante sous par mois.

Jean. — Quarante sous, juste ciel, ce qui fait par an...

Jeannette. — Vingt-quatre francs.

Jean. — Quasi le prix d'un veau.

Jeannette. — Ma fine, guère s'en manque, que veux-tu, il faut faire des sacrifices pour l'éducation de ses enfants.

Jean. — Je ne dis pas, je ne dis pas, mais quarante sous, c'est cher, a-t-il appris seulement quelque chose ?

Jeannette. — Ah ! oui, une belle fable.

Jean. — Qui s'appelle ?

Jeannette. — LE VÉLOCIPÈDE ET LE RHINOCÉROS.

Jean. — Qu'est ce que c'est que ça ?

Jeannette. — Je ne sais pas, mais il paraît que c'est superbe, voilà le commencement;

Le vélocipède rapide

Disait au lourd rhinocéros

Aimez-vous dans l'onde humide

Aller vous mouiller les os ?

je n'en sais pas plus long; d'ailleurs j'ai assez causé, à ton tour.

Jean. — Que veux-tu que je te raconte.

Jeannette.. — Voyons, tu as été à la foire, il y a deux jours.

Jean. — Oui, hé ! bien ?

Jeannette. — Les cochons se vendaient-ils bien ?

Jean. — Heu, heu ! c'est selon, les cochons ne se vendaient pas mal.

Jeannette. — Ah les cochons ne se vendaient pas mal, et les moutons ?

Jean. — Heu, heu ! c'est selon, les moutons ne se vendaient pas mal.

Jeannette. — Ah ! les moutons ne se vendaient pas mal, et les veaux ?

Jean. — Heu, heu ! c'est selon, les veaux ne se vendaient pas mal.

Jeannette.. — Allons tant mieux ; adieu Jean.

Jean. — Adieu Jeannette.

Nous demandons pardon à nos lecteurs si ce feuilleton n'a rien d'excessivement piquant, mais en présence des rigueurs dont nous sommes l'objet, on comprendra la réserve qui nous est imposée.

ROB-ROY.

le 25 octobre 1868, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans versement préalable du cautionnement, notamment dans un article intitulé « *Le Souverain*, » commençant par ces mots : « *Le Souverain est un homme* » et finissant par ces mots : *Et jamais je ne serais de cet avis* » article signé Rob-Roy ;

9° Dans le numéro du même journal publié à Lyon le 1^{er} novembre 1868, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans versement préalable du cautionnement, notamment dans un article intitulé « *Les réformes de M. Petdeloup*, » commençant par ces mots : « *Scène 1^{re}, le cabinet de M. Petdeloup* » et finissant par ces mots : *Ce sont les premiers essais de réforme* » article signé Rob-Roy ;

10° Dans le numéro du même journal publié à Lyon le 8 novembre 1868, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans versement préalable du cautionnement, notamment dans l'article intitulé « *Economie domestique* » commençant par ces mots : *Jeanette, décidément*, » et finissant par ces mots : « *Ami Jean, il faut garder* » article signé Rob-Roy ;

11° Dans le numéro du même journal publié à Lyon le 13 novembre 1868, traité de matières politiques ou d'économie sociale, sans versement préalable du cautionnement, notamment dans un article intitulé « *Le Sergent-de-ville* » commençant par ces mots : « *Le Sergent-de-ville est un personnage* » et finissant par ces mots : « *Au grade de brigadier, ainsi soit-il* » article signé Rob-Roy.

Délit prévu et puni par les articles 3 et 5 du décret du 17 février 1832.

A l'audience de jeudi dernier, sur la demande de M. Pine-Desgranges, qui par suite de la rapidité de la procédure n'avait pas eu le temps de préparer notre défense, — la cause a été renvoyée au mardi huit décembre.

Et maintenant en présence de ce nouveau procès ne nous sera-t-il pas permis de faire la simple question que voici ?

Pourquoi a-t-on attendu quatre mois avant de poursuivre des articles qui, s'ils étaient délictueux, — ce que nous ne croyons pas, — devaient l'être aussi bien le dix-neuf juillet que le vingt-un novembre ?

Certes, nous n'avons jamais été habitués à l'indulgence, mais dans cette circonstance la sévérité du Parquet nous semble dépasser la mesure.

Nous avoir laissé publier sans mot dire, sans l'ombre d'une observation ou d'un avertissement toute une série d'articles, — puis tout d'un coup venir nous incriminer onze numéros qui s'échelonnent du dix-neuf juillet au vingt-un novembre ;

Nous le demandons en toute franchise, en toute modération :

Est-ce généreux, est-ce loyal ?

Aussi devant ces rigueurs inopinées exercées contre nous au moment même où nous venions d'échapper à un premier danger, danger qui n'est pas encore conjuré ;

Devant ces sévérités qui, pourquoi le cacher, nous paraissent avoir pour mobile le parti pris de rayer la *Marionnette* du nombre des vivants ;

Avions-nous pris, un moment, la résolution de ne pas nous défendre et de laisser à la sagesse du Tribunal l'entière appréciation des faits.

Mais cette résolution nous l'avons changée par respect pour la loi, par respect pour la justice.

Nous nous défendrons donc avec énergie, avec

confiance, assurés du concours de l'éloquente parole de M. Pine-Desgranges.

En outre, comme le seul délit relevé contre nous est d'avoir traité de matières politiques et d'économie sociale dans un journal dépourvu de timbre et de cautionnement, — nous faisons en ce moment même les démarches nécessaires pour rendre la *Marionnette* politique.

Et autorisés du précédent d'un journal de Paris, nous espérons que devant l'accomplissement des formalités dont le défaut est la base de la poursuite, cette poursuite sera abandonnée.

AFFAIRE VAÏSSE

Les préoccupations de ce nouveau procès ne doivent pas nous faire oublier son frère aîné.

C'est lundi 30 courant, que l'affaire Vaïsse reviendra devant la quatrième Chambre de la Cour sur l'appel interjeté par les héritiers et par le ministère public.

PARTIE OFFICIELLE

Plaintes et Regrets.

Ça que c'est tout de même que les presque-sentiments ! c'est moi que n'ai un pif, z'enfants ! voyez-vous, gn'a de ces saloperies que se sentent de loin comme la gandouse de Venissieux. Quand je vous bagassais l'autre semaine que c'était le tour des gones z'huppés à débarouler l'escayer de l'irréputation, que gn'avait longtemps qu'une marionnette n'avait pas fait sa crevaïson, et que faudrait p't'être que je m'aligne. Je n'ai z'idée que j'ai eu assez d'aime de reganiser d'avance mes os-secs et m'n'enterrement, quand même je sis pas encore aplati en plein comme une bardane.

Nom d'un chien ! les gones, qué sicoti, qué revari, qué saraboulement, qué bouliguement, qué pétasinement, qué pitrognement ! Avez-vous apinché c'te tripotée de z'equévilles que me tombe sus le casaquin, c'te tapée d'emboconnements que me détrancane les boyes ? J'ai biau faire mon fameux sans balancier sus la corde raide, je me imagine que je vas lâcher la quille-libre ; tachez donc moyen de tenir tati avé la ribanbelle de gaillards que me sigrollent à tirelarigot. Je n'avais pourtant un mequier ben monté, des ponteaux que semblaient neufs, un battant à clinquettes, une chaîne chenusement remondée, et pis, patatras ! tout fiche le camp à la fois ; atandis que j'appondais les fils Vaïsse avé la jointe de l'acquittement, patatras ! vela c'te grande charipe d'économique sorciabile, d'impolitique, que saccage ma façade, mon peigne, ma fausse lisse, mes mail-lons, bousille mes canettes, déverge ma longueur ! sapristi, nom d'un rat, comment voulez-vous t'y que je ne sorte de ce patrigot ? Je sis empiauté dans c'te sale boutasse jusqu'au corgnolon, et si je veux me depatrouiller de ce gaillot, gn'a c'te salope d'impolitique que m'arrape par le coqueli-chon et me fait licher de ces coups en me fichant de ces atouts que poyent compter pour deusses. Ah ! guerdine, sansouille, charogne, si je te pince dans un coin, t'auras biau tenir tati, je te dessampillerai d'une chicarde façon.

Eh ben ! là, vrai, mes pauvres belins, j'ai pas de chance ; je manigance des plans, je me dépon-

tèle la comprenette, je m'asticotte la jugeotte, je marpaille ma penseuse et ma caboche pour suivre tout plan plan la rase des emmiellements, et v'lan, faut toujours que je définisse par bicher à l'hameçon, par attraper toute la radée, par avaler l'empoison.

Tez, gn'a quéque temps déjà, j'avais fourré la patte dans une boutique à blagues ousque je fesais virer le rouet de la bajafflerie à la vapeur et à la trique, je debobinais de gandoises en imprimaison dans le *Jornal de Guignol*, un papelard à qui que j'avais prété mon nom, y n'avait de rudes commodés, le gone ; y vous abattait d'ovrage, de fois que gn'a un brin bourasseux et mal pinceté, c'est vrai, mais enfin c'était d'ovrage à pleine main, ça marchait à toute erreinte ; on avait tramé 82 mimeros, et pis la bande noire de l'économique sorciabile, des essitements et celera ;... s'amène en beau-devant, y n'a fallu crevogner à la vuitante-troisième longueur, — le DEUSSE DE DÉCEMBRE, nom d'un agnolet ! Gn'a de ces jours que sont fataux pour quéques-uns !

Après, je m'embande dans une aute machinante, une colombe douce comme de soupe de pape, que fesait pas de z'arias, tumide, une petite canante que vous avait de z'œils grands comme ça, pas catolle, gentille à la besogne, pas une de ces poutrônes requinquées, une de ces gourgardes d'occasion, c'était une belette qu'on pouvait coquer sans se mâchurer la frimousse, avé une margoulette agriable, que ne timballait pas de chignon, n'avait toute sa bourre à elle, la *Marionnette*, quoi ! Eh ben, velà qu'elle n'a tramé ses 89 longueurs, elle n'a vuitante fois piqué sa réverence aux Lyonnais ; pendant vuitante semaines, les braves frangins de liseurs se sont torché le bec avé ses gandoises, et ses cantres vont p't'être pus virer, la bluisante lumière de son chelu va p't'être s'esquiller, la petite tourterelle va s'escanner.

Portant sa pièce n'est pas finite, son rouleau de darnier commence pas à rire, elle n'est pas prête de mettre en corde, mais la bise n'est venue, elle souffle raide à c'te heure.

Vuitante mimeros ! Gn'aura donc pas moyen de grimpoter encore, d'agraffer le VUITANTE-NEUF, un rude chiffre, çui-la ? hardi, hardi, un brin d'aime, allongons les guibolles, arquepinçons le télégraphe, courage !... Ah vouait, je guigne un grosse patte toute rudannièrre, avé de z'onglons comme le guiable, elle s'avance, elle marche, elle m'em-poigne par mon sarsifix... faut pus buger.

Douce chatte, aimable compagneonne, navette de ma vie, tyau de mes jors, pointiselle de mes nuits, pantine de mes revasseries, canette de mon cœur, agnolet de m'n'âme, *Marionnette* chérie, faudra t'y te dire un aguieu éternel ? Faudra t'y que je bambanne dans les sansouilleries de c'te boule charogneuse ma pauvre éexistence sans te recoquer en t'abritant sous m'n'aile, allouette de mes matins ? Est-ce que ça sera N.I, NI, fini, nos farettes, nos rigodonnades, les z'histoires que nous détrancannions si ben dans c't ateyer que tombe en bouse ? Velà le froid que vient : n' z'aurions allongé nos lumerons à l'entour du poêle de la fille-à-sophie et de la moralisance, n' z'aurions chiqué de collagne, le réveillon de Noël, les parpillotes des étrennes, les bugnes du carnaval ; et les gones que sans barguigner, licher les gognandises que n' z'aurions manigancé de collagne, vont-y se serrer la basanne, dis, m'n'ange déplumé, chaste hirondelle..... Te ne rebriques ren, ton batillon est mort ; te bavasses comme la Madeleine ; t'es malade ben sûr ; c'est de chauds et froids négligés, un carcassement rentré ; t'auras volu reluquer l'irinauguration de l'estatue de M'sieu Vaïsse, y pleuvait ce m'ment et tes petits petons n'ont arrapé le ma de la mort.

Allons, allons, faut pas te faire de mauvai sanque, ma colombe, la medée de ta conscience est nette, ta chaîne remondée sogneusement ceux que trouveront de bousillages à ta pièce au

ront pas cogné leurs besicles sus leur pif. Te n'as fait pus de ben que de mal, te n'as filouté parsonne; et si le médecin et le potringueur poyent pas te dépatrouiller de ce gaillot, et que te ne t'es-cannes roupiller le quart-d'heure éternel, te crevasseras pauve, le gassement des jaunets, le grelin-grelin des pecuniaux que te lâcheras à tes z'heritiers ablagera pas ta memoire: les artisans délavoreront en paix ta carcasse!.....

En attendant, z'enfants, je sis encore guilleret, je me démarcorre pas pour si peu, à dimanche toujours!

GUIGNOL.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

— On prétend qu'un personnage influent, interrogé sur les récentes et nombreuses condamnations de presse, a répondu: « A présent qu'on a distribué des amendes aux journalistes, qu'ils les payent, ils peuvent se fouiller. »

— Le commerce et l'industrie se plaignent beaucoup du manque d'affaires: la presse, en ce moment a le bonheur d'en être accablée.

— Quelques personnes malintentionnées font courir le bruit que les peuples mangent leur pain sec: que deviennent donc toutes les brioches que font les gouvernements?

— Notre correspondant de Londres nous informe que les féniens réclament l'abolition de la peine de mort par la pendaison. Ils refusent à l'avenir de se laisser monter le cou.

ALLUMETTES-BOUGIES

Tout le monde connaît M. Z., ce commerçant aussi canaille que co. nu.
On ne l'appelle plus que le cerf-volant.

Un conseil de Calino.
« Si l'on vient vous prévenir qu'un de vos créanciers est prêt à tirer sur vous, n'hésitez pas à faire partir aussitôt dans sa direction (de postes), au risque de le blesser, une lettre chargée à balles; il ne vous sera rien fait, car vous êtes dans le cas de légitime dépense.

Quel peuple inconséquent nous sommes!
Nous avons aboli la torture, le carcan, la question préalable, et nous avons inventé par contre les albums, les bouts-rimés et les petits papiers.

Oh! les bouts-rimés! N'est-ce pas, je vous le demande, le supplice des brodequins appliqué à la pensée et à raison.

X..., un poète d'autant d'esprit que de talent avait été invité l'autre jour à honorer de sa présence la soirée donnée par certain millionnaire parvenu. — A peine

X..., était-il dans les salons dudit, qu'on lui jeta à la tête les bouts-rimés suivants: — CHOU, ARME, POU, LARME, ROUX, CHARMES, HOUX, GENDARMES. — Dix minutes notre poète lut avec componction les vers suivants:

Si je trouvais derrière un chou
La nuit, un assassin en arme,
Je l'écraserais comme un pou,
Sans répandre la moindre larme;
Puis à scalper ses cheveux roux,
Je ressentirais quelques charmes,
Après quoi, tremblant comme un houx,
Je le conduirais aux gendarmes.

L'auditoire fit la grimace, quant à X..., il en rit encore.

M. de Tillancourt demandait l'autre jour au rédacteur en chef de l'Avenir national: — Savez-vous quels sont les enfants qui doivent être forcément, plus tard, les plus purs démocrates.

Peyrat fronça le sourcil.
— Eh bien, ce sont les fils de sorciers, nécromans, spirites, somnambules, puisque dès leur plus bas âge, on leur apprend à lire dans l'avenir.

S. TRABAN.

Le jugement du Tribunal de Clermont-Ferrand qui a acquitté l'Indépendant du Centre, a inspiré cette semaine à l'Etendard, un article que nous n'hésitons pas à signaler à l'attention du Parquet de Paris:

1° Pour insulte à des magistrats dans l'exercice de leurs fonctions;
2° Pour compte rendu illicite d'un procès de presse.

A TRAVERS LA SEMAINE

Nous sommes, il faut le croire, dans un moment de vertige où personne bientôt ne se reconnaîtra plus: à Paris, on se trompe de Godard, à Toulon, on se trompe de Shumaker, dix mille personnes prennent la file du convoi de M. Hely-d'Oysel croyant suivre le corps de M. Havin, enterré à cinquante lieues de là.

Les morts s'accumulent les uns sur les autres, Mazzini auprès de Berryer, Caillard auprès de Rossini, Rotschild auprès du roi de Siam: — on les couvre d'oraisons funèbres et de messes en musique, on les mitraille de millions.

A celui-ci deux millions,
A celui là quatorze,
A cet autre deux mille!
Il vient de se produire cependant un mouvement de baisse sur ces millions.

Rossini est descendu de deux millions à un seul. Havin ne se cote plus qu'à quatorze cent mille francs.

Rotschild surtout a été fort éprouvé, il a dégringolé de deux mille millions à six cent cinquante.

Et en vérité, j'en suis bien aise: car c'eût été une chose terrible pour notre civilisation — qu'un seul homme puisse en une quarantaine d'années amasser deux mille millions!!

Que de poches vidées, grand Dieu! pour remplir une pareille sacoche.

A propos de millions, il est parfaitement inexact que M. Emile Pereire ait jamais songé à déboursier

soixante millions au profit des actionnaires du Crédit Mobilier.

L'illustre financier s'est empressé de faire démentir par la voie de la presse un bruit aussi ridicule!

— Lui, — remettre soixante millions dans la caisse d'où ils sont sortis, — fi donc!

M. Emile Pereire nous conduit par une pente douce à M. d'Erlanger.

Beaucoup plus malin celui-là, il a trouvé le moyen de faire souscrire des actionnaires pour un cable qui non-seulement n'existait que dans son imagination, mais qui, même eût-il existé, n'aurait jamais servi qu'à étendre le linge propre ou sale des actionnaires.

Il n'avait oublié qu'une chose ce bon M. d'Erlanger, à savoir l'obtention de la concession américaine.

De sorte qu'il manquait à sa petite combinaison: D'abord, le cable,
Ensuite un endroit pour le placer.
Une statue à ce grand homme! (1)

Le tribunal correctionnel a rendu son jugement jeudi dernier dans l'affaire de la Discussion.

Malgré l'admirable plaidoyer de M. J. Favre, M. Paul Dumarest, rédacteur en chef, a été condamné à huit jours de prison et 1,500 fr. d'amende; M. Feyrnet à 100 fr. d'amende; M. Richon, gérant, à 250 fr. d'amende; M. Regard, imprimeur, à 200 fr. d'amende; M. Lacroix a été acquitté.

Nos compliments de condoléance à notre courageux confrère.

C'est le cas de nous appliquer vis-à-vis de lui le vers de Lucrèce;

Homo sum, et nihil humani, à me alienum puto.

Traduction libre: — Nous sommes journalistes, et rien de ce qui se passe à la police correctionnelle ne nous est indifférent.

L'occasion est toute trouvée pour remercier le Progrès des regrets qu'il a témoignés en annonçant les nouvelles poursuites dirigées contre nous.

Remercions également le Charivari et les autres journaux de Paris et de province qui nous ont consacré quelques lignes sympathiques à propos de notre acquittement dans l'affaire Vaisse.

Remercions, enfin, le Salut Public qui non content de reproduire purement et simplement comme ses confrères le jugement du tribunal correctionnel, a cru devoir le faire précéder de quelques phrases de son cru, à seule fin de souligner les choses peu flatteuses que contenait ce jugement à notre égard.

Il nous est particulièrement agréable, en effet, de n'être point précisément au dernier mieux avec le journal de M. Max-Grassis; — chaque marque d'antipathie de sa part nous cause un plaisir extrême et une satisfaction profonde.

Ce serait pour nous un sensible chagrin que le public pût nous croire un seul point de contact, une seule communion d'idées avec cette feuille domestique.

(1) Dans un article publié récemment, le Salut-Public s'élève avec indignation contre les procédés fantaisistes de M. d'Erlanger: — à merveille.

Maintenant notre confrère aura-t-il la délicatesse de rembourser le prix des réclames et des annonces qu'il a faites au même M. d'Erlanger sur les fonds des actionnaires bien entendu.

Merci donc à elle encore un coup, de ne point entretenir des illusions aussi fâcheuses pour notre considération.

Une quinzaine de journaux sont en ce moment en butte aux poursuites du ministère public à propos de la souscription Baudin.

Je suis trop petit compagnon pour me permettre la moindre observation à ce sujet.

Seulement une simple question ?

MM. les Procureurs impériaux croient-ils que le plus téméraire, le plus aventureux des journaux poursuivis oserait imprimer le quart, le demi-quart même des hardiesses prononcées en audience publique par les défenseurs des accusés ?

De bonne foi, — non, n'est-ce pas ?

Alors où est l'avantage des rigueurs ?

Cela me rappelle qu'en feuilletant dernièrement le dictionnaire de Vapereau, je lisais à l'article Louis-Napoléon :

La reine Hortense l'appelait : — *Mon doux entêté.*

Entêté, cest possible, quant à doux !!!

JACQUES DANIEL

Réveries d'un canut sans ouvrage.

Tous les hauts dignitaires de l'Etat sont des hommes solides, des hommes de fer; aussi dit-on en parlant d'eux : C'est là ce fer du gouvernement.

On lit dans les journaux que le Temps a été saisi; il y a là une erreur; en ce moment c'est plutôt le Temps qui nous saisi.

Avant son mariage, le marquis de Caux déjeunait à la fourchette, tandis qu'aujourd'hui avec des fourches Caux dine.

Les gouvernements voulant donner un grand essor à l'agriculture, font fabriquer dans les arsenaux une quantité énorme de pièces de campagne.

La souscription ouverte par le Réveil, l'Avenir National et autres venant d'être interdite, ces journaux regrettent qu'elle soit ainsi tombée en eau de Baudin.

M. de Rothschild, qui vient de mourir, était cantinière en même temps que banquier, puisqu'il était encore vivant d'hier.

Les pharmaciens font les pilules;
Les grands financiers les dorment;
Les imbéciles les avalent.

Jérôme Accoca.

LA TRIBUNE AUX ABUS

Nous recevons chaque semaine une quantité de communications dans les termes que voici :

Monsieur,

Un certain M.... un tel, demeurant, rue.... n...., au.... étage, mène une conduite déplorable, qui scandalise les voisins; — chaque soir, très avant dans la nuit, il rentre complètement gris, tantôt seul, le plus souvent avec... etc.

Je compte, Monsieur, que vous voudrez bien flétrir une pareille conduite, en insérant cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Agréer, etc.

Dites donc que la presse n'est pas considérée comme une puissance !

Monsieur,

Avez vous remarqué la pluie de journaux financiers qui nous inonde depuis quelque temps ?

La Semaine Financière, le Conseiller Financier, le Guide Financier, le Moniteur des tirages Financiers, l'Echo de la Bourse.

Tous ces canards se font annoncer à grands fatras de réclames, et proposent leur abonnement à des prix fabuleux comme bon marché.

L'un d'eux, — le Guide Financier, je crois, paraissant tous les Dimanches, coûte deux francs quarante centimes pour les départements.

Vous entendez bien, deux francs quarante centimes, — autrement dit quarante-huit sous, pas même le prix du papier.

Je me demande, monsieur, où est l'intérêt d'une pareille spéculation, — et comment ces journaux peuvent vivre, — même en se rattrapant sur la quantité, comme dit Calino.

Agréer, etc.

Louis MILLIEN.

Mon Dieu, cher monsieur, ces journaux là peuvent vivre comme le renard de la fable aux dépens de ceux qui les écoutent.

Toutes ces publications qui s'intitulent pompeusement des titres rassurants : Guide Conseiller etc., ne sont en résumé, que des réclames lancées par des spéculateurs de tout acabit, en faveur de telle ou telle opération.

L'un conseillera les tabacs d'Italie, l'autre l'Emprunt Turc, l'autre la ligne du Simplon, et les mines de n'importe quoi.

Les gens assez naïfs pour souscrire à de pareilles publications, paieront toujours plus cher que l'abonnement.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Enfin, nous en avons fini cette année avec les débuts et voici notre troupe lyrique au grand complet, sinon comme talents, du moins comme nombre, par l'admission de M. Danguin et de madame Durand. Le successeur de M. Barielle a été accepté mercredi dernier sans une seule opposition, après une dernière épreuve subie dans le *Songe d'une nuit d'été*.

La façon dont notre nouvelle basse d'opéra-comique avait été accueillie dans le rôle du capitaine Ollivier, de Gessler, de St-Bris, faisait déjà prévoir ce dénouement. Il s'en faut que M. Danguin soit un artiste parfait, et comme comédien il laisse beaucoup à désirer, ses mouvements sont un peu gauches, il manque d'aisance, d'expérience de la scène, il a l'air embarrassé, cependant son organe est suffisant pour son emploi et il a surtout le mérite de posséder une voix juste et une méthode correcte. On pourrait bien aussi demander à cette voix un peu plus de largeur, un timbre plus vibrant, si nous étions bien difficiles, bien exigeants, mais aussi nous aurions pu tomber plus mal que sur M. Danguin, et il faut savoir se contenter.

Cette représentation du *Songe* a été, quant à l'interprétation, ce que sont et seront cette saison, toutes les représentations d'opéra-comique : les deux chefs de file, M. Guillot et Mademoiselle Singelée n'ayant pas dépassé le niveau de la médiocrité, quoique le rôle de *Sheakspeare* soit un des moins mauvais du répertoire de notre ténor léger, et celui d'*Elisabeth* parfaitement en rapport avec les qualités de vocalises, de notre chanteuse légère.

J'ai une observation à adresser à Mademoiselle Dartaux, et comme je ne sais si je trouverai encore l'occasion de la lui adresser — pour cause majeure, — je me dépêche de la prier de se préoccuper davantage à l'avenir de son chant et de son jeu, et de participer moins activement aux conversations particulières avec ses camarades qui

sont en scène. Dès qu'elle a achevé son morceau, vite Mademoiselle Dartaux s'approche soit de M. Barbot, que les exigences de son emploi lui font épouser souvent au dernier acte, soit de M. Meric ou de M. Dubosc; et de causer et de rire ensemble quelquefois de façon à être entendus du public. Il faudrait se défaire de ces démanagements de langue et de ce flux de paroles en dehors du libretto, qui peut avoir son cours régulier dans les coulisses et lorsque le rideau est baissé. Ah ! ce n'est pas à notre dugazon qu'on reprochera de ne pas être à son aise sur les planches, — au contraire.

De Madame Durand, première danseuse demi caractère — Mademoiselle Hennecart étant danseuse de caractère complet probablement, — je dirai peu de chose : cette ballerine, acceptée avec une très légère opposition, me semble danser correctement, ses pointes sont hardies, un peu de grâce avec cela ne lui nuira jamais, mais elle a du chemin à parcourir avant d'atteindre le réel talent de Mademoiselle Hennecart.

A propos du ballet, je ferai remarquer que M. Vincent, premier danseur noble, se prodigue aussi peu que M. Ginot se prodigue trop. Peut-être la noblesse du premier l'empêche-t-elle de faire admirer trop souvent ses pirouettes ; au reste, M. Ginot s'en tire très bien tout seul ; comme sauteur et tourneur, il n'a pas son pareil et les amateurs de cette gymnastique l'applaudissent toujours beaucoup. Il faut bien ajouter que, sauf le cas où le ballet se trouve intercalé dans un opéra, lorsque le spectacle se termine par un divertissement quelconque, les trois quarts du public ont eu le soin de prendre la porte, et il reste juste dans la salle le nombre de spectateurs décidés à attendre l'extinction du gaz pour déguerpir.

FRÈRE JACQUES.

CORRESPONDANCE

Larue. — Nous connaissons le problème; il faudrait être fou pour le publier, on nous couperait la musette.

Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Le pompier a son pendant dans d'autres journaux.

Mauvaise langue. — *Coulé en bronze* est charmant mais... j'ai eu les doigts meurtris.

Jean Coquelicot, de Givors. — J'ai donné votre missive à frère Jacques, — Il vous conseille de venir plus souvent au théâtre, ça vous raccommoiera avec lui.

Pas de chance. — Pour insérer cela, il faut en être sûr.

Restreint. — Au milieu des mille embarras que nous causent les procès qui nous sont faits, il nous est impossible de toucher à la question intéressante que vous traitez dans cette lettre.

Requiem. — Nous vous remercions de votre sympathie; nous ne sommes pas morts et nous conservons encore l'espoir.

A BIENTÔT

L'ALMANACH DE GUIGNOL

Troisième Année.

ADRESSEZ VOS DEMANDES

Le propriétaire-directeur E.-B. LABAUME.

Lyon. — Imp. LABAUME. c. Lafayette, 5.